

Date de dépôt : 10 août 2016

Pétition

contre l'expulsion de David S. du 28, chemin Dr-Adolphe-Pasteur, 1209 Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis plusieurs années une maison, auparavant habitable et habitée, sise au 28, chemin Dr-Adolphe-Pasteur est laissée à l'abandon – ainsi que son jardin – par ses propriétaires. Bien que cette maison ait été murée et partiellement détruite, cela n'a pas empêché les « dealers » et autres d'y mener commerce.

Le jardin était devenu un dépotoir, l'insécurité ainsi que l'insalubrité ont alerté les riverains qui se sont plaints auprès des propriétaires. Ceux-ci prétendent que la régie fait son travail. Lequel ?

Après avoir tenté – en vain – à plusieurs reprises d'obtenir l'assentiment des propriétaires, David, un jeune étudiant et enfant du quartier, ne trouvant pas de loyer abordable, a installé sa roulotte dans le jardin. Au préalable, il a assaini le terrain qu'il a vidé de plusieurs mètres cubes d'immondices et a sécurisé partiellement la maison.

Depuis l'arrivée de David, il y a trois mois, il n'y a plus de dealers, de clochards ni de toxicomanes dans cette partie du chemin Dr-Adolphe-Pasteur à la plus grande satisfaction du voisinage. Depuis le 26 juillet, malgré des démarches conciliantes de David auprès des propriétaires, y compris la proposition d'un contrat de prêt à usage, **David est menacé d'expulsion.**

Les soussigné(e)s demandent :

- que David puisse rester avec sa roulotte sur cette parcelle d'autant qu'aucun projet d'aménagement n'est prévu ni autorisé en ce lieu ;
- qu'une médiation soit engagée afin qu'un contrat de prêt à usage soit négocié.

N.B. 200 signatures

M^{me} Mirna Simon

33, chemin Moïse-Duboule

1209 Genève